

# Prix Pierre Coppens

## “*Droit des sociétés*”

Le prix triennal de 15.000 euros, institué par la *Revue Pratique des Sociétés* (Belgique), sera décerné en juin 2011.

Ce prix est appelé à récompenser un docteur ou un licencié en droit issu d'une université européenne, n'ayant pas plus de quarante ans, qui aura rédigé un ouvrage consacré à un sujet fondamental de droit commercial ou un sujet de droit fiscal des sociétés, ou encore aux aspects de droit public, de droit social, de droit économique, de droit européen ou de droit international liés à la matière des sociétés commerciales. La condition d'âge s'apprécie au jour de la publication.

Le travail doit représenter une contribution originale et être rédigé en langue française, néerlandaise, anglaise, allemande, italienne ou espagnole.

Le prix sera décerné par un jury interuniversitaire. Les candidats sont invités à envoyer leur ouvrage en cinq exemplaires, avant le 31 janvier 2011, au président du jury :

Professeur Yves De Cordt  
CRIDES-Jean Renault  
UCL  
Collège Thomas More  
Place Montesquieu, 2  
1348 LOUVAIN-LA-NEUVE  
Belgique  
Tél. : 010/47.47.58  
Fax : 010/47.47.57  
e-mail : [catherine.vanderlinden@uclouvain.be](mailto:catherine.vanderlinden@uclouvain.be)